

Campagne de la Vie Religieuse pour la Justice Climatique

Transformer l'Espoir en Action

L'année 2024, la plus chaude jamais enregistrée dans le monde, a marqué une étape importante dans la crise climatique. C'est la première année où la température moyenne de la planète a dépassé de 1,5 °C les niveaux préindustriels, un seuil que l'Accord de Paris sur le climat visait à empêcher. Les premiers mois de l'année 2025 ont accentué cette tendance. On ne saurait trop insister sur l'urgence de la crise du réchauffement climatique. Nous assistons à des répercussions de plus en plus graves, qui touchent particulièrement les personnes à revenus faibles ou moyens, tant dans les pays en développement que dans les pays développés.

La présidence de la COP30 invite la communauté internationale à se joindre à un « mutirão » (pratique ancestrale consistant à se réunir pour travailler à une tâche commune) mondial contre le changement climatique dans un effort de collaboration entre les peuples pour le progrès de l'humanité. La COP30 peut être un tournant dans l'action climatique, guidée par le principe de la justice climatique, loin des tendances actuelles qui mènent le monde vers l'abîme.

En tant que membres et collaborateurs de l'Église catholique, les Ordres et Congrégations religieux sont unis à toutes les personnes de bonne volonté qui plaident en faveur d'un avenir juste pour tous. Notre voix collective a du poids, et nous exhortons les délégués à la COP30 et les gouvernements à :

1. **Annuler la dette des pays pauvres**, car les dettes injustes et impayables ne doivent pas compromettre les ressources destinées aux efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.
2. **Renforcer le Fonds pour pertes et dommages (FDL)** en allouant des ressources suffisantes pour lutter contre les effets graves du changement climatique.
3. **Fixer des objectifs clairs pour une transition énergétique équitable qui vise à réduire les émissions de CO₂**, en tenant compte des responsabilités passées, en respectant les droits de l'homme - en particulier les droits des autochtones -, en valorisant et en protégeant la nature, et en donnant la priorité aux moyens de subsistance durables plutôt qu'aux modèles axés sur le profit.
4. **Fixer des objectifs clairs pour développer un système alimentaire mondial basé sur la souveraineté alimentaire et les pratiques agroécologiques**, un système qui promeut des méthodes culturellement adaptées pour la production, la transformation, la distribution et la consommation alimentaire.

Le processus de la COP est impératif pour faire avancer la lutte contre la crise climatique au niveau international. Le pape François a déclaré : « Il s'agit d'établir des règles globales et efficaces qui permettent de « prévoir » cette sauvegarde globale » (Laudate Deum n° 42). Et le pape Léon XIII insiste : « Notre mission de prendre soin de la création, de favoriser la paix et la réconciliation, est la mission de Jésus, la mission que le Seigneur nous confie. Nous entendons le cri de la terre, et nous entendons le cri des pauvres, parce que ce cri est parvenu

au cœur de Dieu. Notre indignation est son indignation, notre œuvre est son œuvre » (Homélie, 9 juillet 2025).

Prenons en compte ces appels et travaillons ensemble pour construire un monde où tous peuvent avoir la vie et qu'elle soit dans l'abondance. (Jean 10 :10).

Policy Brief

Juillet 2025

Introduction

Dix ans après l'accord de Paris, dont l'objectif principal était de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, nous nous trouvons dans une situation précaire en ce qui concerne le changement climatique, car on prévoit que le réchauffement de la planète atteindra 2,7 °C d'ici à 2100, et une nouvelle vague d'apathie se fait jour dans le leadership mondial sur les questions climatiques. Conformément à l'analyse du pape François dans son encyclique phare *Laudato Si*, nous sommes confrontés à « une crise complexe qui est à la fois sociale et environnementale » (n. 139).

Nous, ordres religieux et congrégations de l'Église catholique, sommes appelés à plaider en faveur de la justice climatique - en particulier pour les communautés les plus vulnérables du Sud - lors de la 30e Conférence des parties (COP30) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) qui se tiendra à Belém do Pará, au Brésil, en novembre 2025.

En conséquence, et en réponse aux mécanismes en cours au sein de l'UNFCCC, nous demandons instamment aux délégués de la COP30 et aux gouvernements :

1. Annuler la dette des pays pauvres
2. Renforcer le fonds des pertes et dommages
3. Fixer des objectifs pour une transition énergétique juste visant à réduire les émissions de CO2
4. Fixer des objectifs clairs pour développer un système alimentaire mondial basé sur la souveraineté alimentaire et les pratiques agroécologiques

Cette note politique présente les principaux objectifs et questions politiques liés à ces appels en vue de la prochaine COP30. Il explique chaque appel, en le replaçant dans le contexte des travaux de l'UNFCCC et en suggérant des lectures. Bien qu'elle puisse être utile aux personnes participant aux délégations, cette publication est principalement destinée à informer un public plus large et sera mise à la disposition du public. La deuxième édition comprend également un rapport d'avancement des réunions SB62 sur le climat à Bonn, un rassemblement préparatoire à la COP30, qui s'est déroulé du 16 au 26 juin 2025.

Qu'est-ce que la COP30 ?

La 30e session de la Conférence des parties ([COP30](#)) est appelée à franchir une étape importante dans la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale. En tant que principal organe décisionnel de la convention établie par [l'UNFCCC](#), la COP réunit chaque année les pays pour examiner et faire progresser la législation et les initiatives internationales en matière de climat. Ces réunions ont débuté en 1995 et se sont à chaque fois appuyées sur le [cadre initial de l'UNFCCC](#).

La COP30 sera un moment crucial pour voir le chemin parcouru par le monde depuis l'[accord de Paris de 2015](#). Cet accord est un traité international juridiquement contraignant, qui fixe un objectif mondial visant à maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés Celsius, idéalement à [1,5 degré, par rapport à l'ère préindustrielle](#). Lors de la COP30, les discussions seront cruciales pour renforcer les plans nationaux de lutte contre le changement climatique (NAP) et les *Contributions Déterminées au Niveau National* (Nationally Determined Contributions, NDCs). Le fait qu'[elle se tienne à Belém](#), en plein cœur de l'Amazonie, lui confère une importance considérable, soulignant le besoin urgent de protéger les écosystèmes vitaux et les communautés qui en dépendent.

Pour de nombreuses organisations de la société civile (OSC), la COP30 sera une occasion vitale de partager leurs idées et de faire pression pour une action climatique plus décisive, en veillant à ce que la voix de chacun soit entendue et que les gouvernements respectent leurs engagements dans le cadre de l'UNFCCC et de l'Accord de Paris.

SB62 Réunions de Bonn sur le climat : Processus préparatoire et résultats

[Organisé à Bonn du 16 au 26 juin 2025](#), le SB62 visait à traiter les questions non résolues en préparation de la COP30, mais n'a pas réussi à poser des jalons clairs :

- [Le mécontentement des pays en développement](#) à l'égard du Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) sur le financement du climat, adopté en novembre 2024, reste sans réponse. Les pays en développement réclament un espace dédié à la responsabilité sur l'article 9.1, [tandis que les pays développés s'y opposent](#), soulignant que les processus existants sont suffisants.
- Des questions essentielles telles que l'intégration des considérations relatives à la dette dans le financement de la lutte contre le changement climatique n'ont pas été résolues, tandis que la mise en œuvre du [Fonds pour les pertes et dommages s'est enlisée](#) en raison de désaccords sur les lignes directrices et les barèmes de financement. Les pays développés ont résisté à l'idée de discuter du soutien aux finances publiques, et peu de progrès ont été réalisés sur la distinction entre les prêts et les subventions, une question cruciale pour les pays vulnérables au climat.
- Les efforts de transition énergétique ont [connu une avancée décisive](#) lorsque les priorités de la transition juste ([programme de travail des Émirats Arabes Unis](#)) ont été officiellement présentées dans le cadre du processus climatique des Nations unies,

créant ainsi de nouvelles voies pour une action climatique centrée sur l'être humain. Les pays en développement ont plaidé pour des approches plus ciblées du [programme de mise en œuvre des technologies](#), soulignant l'importance d'adapter les solutions aux contextes locaux.

- Des progrès significatifs en matière d'adaptation au changement climatique ont également été enregistrés grâce à un [compromis obtenu de haute lutte](#) sur l'objectif mondial d'adaptation ([OMA](#)) le dernier jour de la conférence. Les négociateurs sont parvenus à un terrain d'entente sur l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés en matière d'adaptation, le texte final comprenant des dispositions relatives au financement de l'adaptation.
- Entre-temps, le travail conjoint de Sharm El-Sheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ([SJWA](#)) a organisé ses premiers ateliers, reçu son premier rapport de synthèse annuel et lancé un portail en ligne pour le partage des meilleures pratiques dans l'agriculture et les systèmes alimentaires. Toutefois, en raison de la pénurie financière qui prévaut, la question du financement adéquat de la transformation agroécologique n'a pas été abordée.

Le SB62 a obtenu des résultats mitigés dans l'ensemble. Si des progrès techniques ont été réalisés sur les indicateurs d'adaptation, il n'y a pas eu de consensus significatif sur les mécanismes financiers et de mise en œuvre essentiels. Ce résultat met une pression considérable sur la COP30 pour qu'elle résolve les profonds désaccords qui continuent d'entraver les discussions de haut niveau sur le climat.

PREMIER APPEL

Annuler la dette des pays pauvres

Que demandons-nous et pourquoi ?

L'année du Jubilé offre une occasion importante de plaider en faveur de l'allègement de la dette par le biais de la [campagne "Transformer la dette en espoir"](#) menée par Caritas, qui fait suite à l'appel du pape François en faveur de l'allègement de la dette et à l'appel à l'établissement d'un nouveau cadre financier des Nations Unies. Nous nous joignons de tout cœur à cet appel et à cette campagne qui constituent un défi fondamental pour la communauté universelle des nations. Nous soutenons les propositions de coopération entre créanciers et débiteurs pour mettre en œuvre des réformes financières systémiques, l'annulation et la restructuration de la dette.

Situation actuelle

La crise actuelle de la dette a des racines historiques et une portée mondiale. Le surendettement menace le développement humain et entrave le progrès parce que les coûts de la dette dépassent les dépenses essentielles. La dette des pays à revenu faible et intermédiaire est insoutenable, illégitime et injuste.

Il existe une inégalité des possibilités et des ressources entre les pays pour faire face aux catastrophes qui se multiplient en raison du changement climatique. Les pays dont la dette extérieure est la plus élevée, faute de ressources, finissent souvent par s'endetter davantage pour faire face aux conséquences de ces événements climatiques. Plus de 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays où les gouvernements consacrent plus d'argent au remboursement de la dette qu'aux services essentiels, tels que la santé et l'éducation. La crise de la dette et les mesures d'austérité qui en découlent touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, les communautés autochtones et les groupes minoritaires, ainsi que la majorité de la population des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Les pays en situation de surendettement ne devraient pas être contraints de choisir entre le service de dettes insoutenables et l'investissement dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la santé ou l'action climatique.

Ce qui devrait être discuté lors de la COP30

L'annulation de la dette n'a jamais été une priorité lors des conférences de l'UNFCCC, mais elle a fait l'objet d'une attention particulière lors de la dernière COP, le [président nigérian Bola Tinubu ayant souligné son importance](#). Il est essentiel d'aborder le lien entre le cadre financier des Nations unies, le service de la dette des pays à revenu faible et intermédiaire, et les coûts de l'atténuation du changement climatique ainsi que l'adaptation à ses effets, car de nombreuses nations endettées ont du mal à investir dans l'action climatique. Lors du SB62 à Bonn, les discussions ont porté sur l'intégration des considérations relatives à la dette dans le NCQG, mais ce thème n'a pas suscité beaucoup d'intérêt.

Pour la COP30, ces considérations sur la dette au sein du NCQG restent une priorité majeure, avec un plaidoyer continu pour le financement climatique sous forme de subventions plutôt que de prêts, en particulier pour l'adaptation au changement climatique et la réparation des pertes et dommages causés par les événements climatiques. L'objectif est de consolider un cadre de Nations Unies reconnaissant [le lien entre la vulnérabilité climatique et la dette souveraine](#), en veillant à ce que le soutien financier n'exacerbe pas les fardeaux. La finalisation de la [feuille de route de Bakou à Belém lors de la COP30](#) devrait combler les lacunes de la NCQG, notamment en ce qui concerne le financement des pertes et dommages et la participation significative des détenteurs de droits.

Questions importantes auxquelles il faut être attentif

- ✓ Comment les faits éthiques et historiques peuvent-ils aider à repenser et à recadrer la discussion sur le NCQG et le NDC ?
- ✓ Comment mieux intégrer les arguments de la dette écologique dans les discussions financières ?
- ✓ La prise en compte des raisons éthiques et financières/pratiques qui encadrent et soutiennent l'annulation de la dette des pays à revenu faible et intermédiaire, en tant que contribution positive à la lutte contre le changement climatique.

DEUXIÈME APPEL

Renforcer le fonds des pertes et dommages

Que demandons-nous et pourquoi ?

Nous demandons la création d'un fonds pour les pertes et dommages qui tienne compte des données scientifiques et des besoins réels des pays et régions les plus vulnérables de la planète, en veillant à ce que les fonds soient suffisants, gérés et décaissés en temps voulu et de manière transparente.

Le patrimoine culturel (politique, linguistique, religieux) doit également être pris en compte lorsqu'il est question de pertes et de dommages. Les principes de « responsabilités communes mais différenciées » et de « capacité à payer » devraient guider ce processus.

Le lien entre la vulnérabilité climatique et la dette souveraine est de plus en plus reconnu, et la demande d'instruments de financement non générateurs de dette se fait de plus en plus pressante. La COP30 doit donc se concentrer sur un financement du climat qui n'augmente pas la dette nationale. Pour ce faire, le financement climatique doit donner la priorité aux [subventions plutôt qu'aux prêts](#), en particulier pour l'adaptation et pour les pertes et dommages.

Situation actuelle

[Les NDC](#) sont les plans d'action nationaux sur le climat -NAP- et les objectifs de réduction des émissions que chaque partie à l'Accord de Paris communique à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC).

L'expression "[pertes et dommages](#)", lorsqu'elle est utilisée dans le contexte de la science du climat, fait référence aux conséquences du changement climatique qui vont au-delà de ce qui peut être évité en réduisant les émissions et en s'adaptant à ses impacts. Elle englobe les aspects économiques, c'est-à-dire les pertes financières tangibles qui peuvent être quantifiées à l'aide des prix du marché. L'aspect non économique des pertes et dommages ([NELD](#)) fait référence aux impacts négatifs auxquels il est difficile ou impossible d'attribuer une valeur monétaire. Ces impacts affectent souvent des éléments tels que le bien-être humain, le patrimoine culturel et les écosystèmes. C'est l'un des arguments en faveur d'un rapprochement des discussions sur le changement climatique et la biodiversité.

Le [Fonds pour les pertes et dommages](#) (LDF) a été créé pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique, en les aidant à faire face aux pertes et dommages. L'accent est mis de plus en plus sur l'[intégration des pertes et dommages dans les NDC](#) afin de saisir toute l'ampleur des défis et de garantir un soutien financier adéquat. En intégrant les pertes et dommages dans les NDC, les pays peuvent articuler l'ampleur de ces impacts et spécifier le soutien financier nécessaire, ce qui est crucial pour le fonctionnement efficace du Fonds pour les pertes et dommages.

La création du Fonds pour les pertes et dommages est en cours depuis la conférence COP27. L'une des principales attentes de la COP30 est la [finalisation de la feuille de route de Bakou à Belém](#), qui comblera les [lacunes du nouvel objectif collectif quantifié](#) (NCQG) sur le financement climatique, notamment l'intégration cruciale du financement des pertes et dommages, ainsi que la nécessité d'une participation significative des détenteurs de droits. Le

[NCQG](#) est un élément clé de l'Accord de Paris, conçu pour fixer un nouvel objectif financier afin de soutenir les pays en développement dans leurs actions climatiques après 2025.

Ce qui devrait être discuté lors de la COP30

Lors de la prochaine COP30, des discussions clés devraient progresser dans des domaines cruciaux avancés lors de la SB62. Il s'agit notamment de poursuivre l'examen et l'élaboration du [mécanisme international de Varsovie](#) pour les pertes et préjudices liés aux incidences du changement climatique (WIM) après l'examen de 2024, qui organise des groupes d'experts pour étudier des questions telles que les [événements à évolution lente](#) et les pertes non économiques pour les pays vulnérables, en aidant la UNFCCC à conseiller les nations touchées. La COP30 devrait faire progresser de manière significative et, espérons-le, finaliser l'opérationnalisation du LDF en résolvant les questions en suspens concernant son [hébergement et sa mise en œuvre](#). Un débat central devrait permettre de s'assurer que les pertes et dommages sont explicitement pris en compte dans le NCQG et d'explorer la possibilité de les inclure davantage dans les NDC. En outre, le rôle du [réseau de Santiago](#), une sous-section du WIM, dans la fourniture d'une assistance technique pour les pertes et dommages, sera examiné et renforcé.

Questions importantes auxquelles il faut être attentif

- ✓ Quels mécanismes de soutien concrets le WIM et le réseau de Santiago devraient-ils fournir ?
- ✓ Quelle est la meilleure façon d'organiser le Fonds des pertes et dommages pour qu'il remplisse correctement sa mission ?
- ✓ Comment le financement des pertes et dommages sera-t-il inclus dans le NCQG, en veillant à ce que les subventions soient prioritaires par rapport aux prêts ?
- ✓ Les CDN doivent-elles inclure des évaluations des pertes et des dommages, et comment le financement du climat peut-il éviter d'endetter davantage les nations vulnérables ?

TROISIÈME APPEL

Fixer des objectifs pour une transition énergétique juste visant à réduire les émissions de CO₂

Que demandons-nous et pourquoi ?

L'accord de Paris vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. La production d'électricité et de chaleur est la [principale source de gaz à effet de serre](#), et leur contribution doit donc être réduite rapidement. Pour y parvenir, il est essentiel [l'élimination de toutes les subventions aux combustibles fossiles](#). Ces subventions faussent les marchés, encouragent la poursuite de l'utilisation des combustibles fossiles et compromettent la viabilité économique des énergies renouvelables.

Plus de la moitié des ressources minérales nécessaires à la transition énergétique [sont situées sur ou à proximité des terres des peuples autochtones et paysans](#). Nous plaçons pour une transition énergétique juste qui concilie l'urgence des objectifs de décarbonisation (énergie propre) et le respect des droits des communautés vulnérables. Par conséquent, un élément clé de la justice dans cette transition doit être la reconnaissance des droits des communautés locales et régionales, et en particulier des besoins et des droits des communautés autochtones, des

enfants et des femmes, qui sont souvent les plus touchés et les moins pris en compte dans les négociations. Des lois et des réglementations devraient être établies pour l'exploitation minière au niveau international.

Situation actuelle

Considérant que les NDC sont des plans d'action climatiques nationaux et des objectifs de réduction des émissions que chaque partie à l'Accord de Paris communique à la UNFCCC, la [COP30 est une occasion cruciale](#) d'élaborer des objectifs clairs et ambitieux pour une transition juste vers des énergies plus propres qui réduisent considérablement les émissions de CO₂, en s'appuyant sur le travail de base effectué lors de la SB62.

L'accord de Paris fixe un objectif général en matière de température, mais il ne dit pas clairement que nous devons cesser de produire des combustibles fossiles. Nous avons besoin d'objectifs clairs et limités dans le temps pour éliminer progressivement l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz. Les [ONG syndicales](#) (TUNGO) devraient être prises en compte car elles craignent de perdre leur emploi au cours des processus de transition. Les pays développés doivent montrer la voie en [cessant d'utiliser les combustibles fossiles d'ici 2040 et les pays en développement d'ici 2050](#).

La COP30 est la date limite à laquelle les pays doivent soumettre leur NDC, [traduisant les objectifs à long terme en actions concrètes à court terme sur les combustibles fossiles](#). Un élément essentiel de ce processus est la fixation d'objectifs visant à mettre fin aux subventions accordées aux combustibles fossiles, ce qui [permettra de libérer des fonds pour une transition véritablement équitable et rapide](#).

Ce qui devrait être discuté lors de la COP30

S'appuyant sur les discussions du SB62, le débat se concentrera sur l'évaluation et l'encouragement de NDC plus ambitieuses, et sur la revitalisation du [programme de travail de l'UAE qui a débuté lors de la COP28](#). Ce programme de travail vise à aller au-delà de l'échange de connaissances vers une action concrète, et la COP30 sera le forum pour adopter des recommandations et des mécanismes pour sa mise en œuvre, en s'appuyant sur les considérations du SB62.

Questions importantes auxquelles il faut être attentif

- ✓ Comment le programme de travail des UAE peut-il passer efficacement de l'échange de connaissances à l'action concrète lors de la COP30, avec des mécanismes précis pour soutenir les transitions nationales dans les pays développés et en développement, en s'appuyant sur les recommandations du SB62 ?
- ✓ Quelles orientations spécifiques la COP30 peut-elle fournir pour s'assurer que les NDC comprennent des plans de transition justes et complets avec des objectifs mesurables et des processus d'engagement inclusifs des parties prenantes ?
- ✓ Quel plan d'action solide la COP30 peut-elle élaborer pour une élimination rapide et complète des subventions aux combustibles fossiles, y compris une comptabilité transparente sur la façon dont ces fonds seront réorientés pour soutenir les communautés vulnérables et le développement de l'énergie propre ?

QUATRIÈME APPEL

Fixer des objectifs clairs pour développer un système alimentaire mondial fondées sur la souveraineté alimentaire et les pratiques agroécologiques

Que demandons-nous et pourquoi ?

Nous demandons la transformation des systèmes alimentaires mondiaux sur la base des principes de la souveraineté alimentaire et des pratiques agroécologiques, y compris la protection des semences indigènes et des pratiques traditionnelles. Cette transformation peut être soutenue dans le cadre de l'UNFCCC en fixant des priorités politiques, en orientant le financement climatique et en partageant les meilleures pratiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. [La souveraineté alimentaire](#) et [l'agroécologie](#) contribueraient à la mise en place de systèmes alimentaires diversifiés et résistants au changement climatique, tout en intégrant des exigences de justice sociale qui respectent les droits de l'homme et l'autodétermination des communautés marginalisées.

Situation actuelle

On estime que les systèmes alimentaires contribuent à environ [un tiers](#) des émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'alimentation d'environ [la moitié de](#) la population mondiale sera menacée par les chocs climatiques d'ici 2050. [Les petits et moyens agriculteurs](#), dont 43 % de la main-d'œuvre est constituée de femmes, produisent entre 50 et 70 % des aliments consommés par la population mondiale, en utilisant seulement 25 à 30 % des terres agricoles, 30 % des ressources en eau et 20 % de la consommation de combustibles fossiles consacrés à l'agriculture. Cette réalité souligne la nécessité urgente de passer à des systèmes alimentaires locaux biodiversifiés et de les faire passer de la marge au centre des discussions sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

Les NDC reconnaissent de plus en plus le potentiel des systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie pour renforcer la résilience face au changement climatique. Néanmoins, il reste nécessaire d'[intégrer les principes de l'agroécologie](#) dans les NDC et les plans nationaux d'adaptation (NAP). Les NDC actuelles [sous-estiment](#) le coût de la transformation des systèmes alimentaires d'environ 900 milliards de dollars, soit plus de quatre fois les 201,5 milliards de dollars actuellement demandés, ce qui fausse le débat plus large sur le financement de la lutte contre le changement climatique.

S'appuyant sur les travaux conjoints de Koronivia sur l'agriculture, les travaux conjoints de Sharm El-Sheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ([SJWA](#)), établis lors de la COP27, visent à rendre opérationnelle l'action climatique dans le domaine de l'agriculture. Il s'agit d'un forum important pour les discussions politiques sur l'alimentation et l'agriculture dans le cadre de l'UNFCCC et il joue un rôle dans l'élaboration des plans nationaux des parties (NDC et NAP) et des actions d'autres organes de l'UNFCCC, y compris les mécanismes financiers.

Lors du SB62, le SJWA a tenu son premier [atelier](#) en session, qui a exploré le sujet des "approches systémiques et holistiques de la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture, les systèmes alimentaires (ce qui n'exclut pas d'autres approches) et la sécurité alimentaire, la compréhension, la coopération et l'intégration dans les plans". L'encouragement des approches holistiques et du cadrage des systèmes alimentaires était prometteur, tout comme les interventions des orateurs de la société civile et du président du Comité de la sécurité

alimentaire mondiale (l'organe le plus élevé et le plus inclusif de la gouvernance alimentaire mondiale). Toutefois, les discussions sur la souveraineté alimentaire et l'agroécologie n'ont pas été très favorables.

Ce qui devrait être discuté lors de la COP30

La COP30 se concentrera sur le [renforcement des NDC en plaidant pour l'incorporation de mesures spécifiques](#) liées à la conception et à la mise à l'échelle de systèmes alimentaires durables, notamment en encourageant les pratiques agroécologiques et en promouvant les chaînes d'approvisionnement courtes. [Les négociations du NCQG lors de la COP30 représentent une opportunité cruciale](#) d'augmenter de manière significative le financement de la transformation des systèmes alimentaires, en s'assurant que le financement des systèmes alimentaires durables et résilients devienne une priorité climatique.

Les conclusions préliminaires du premier atelier du SJWA, qui s'est tenu en juin, seront négociées lors du SB63 en novembre 2025. Le langage utilisé pour résumer le contenu de l'atelier jouera un rôle dans la détermination des points et des perspectives de l'atelier qui seront amplifiés dans la politique climatique. Les contributions au portail en ligne seront résumées dans un rapport de synthèse annuel préparé par le secrétariat de l'UNFCCC et sont attendues pour le 31 décembre. Le financement de la transformation des systèmes alimentaires sera probablement un thème important et controversé dans ces soumissions.

Questions importantes auxquelles il faut être attentif

- ✓ Comment des mécanismes concrets peuvent-ils être mis en place au sein du NCQG pour garantir un financement accru des systèmes alimentaires locaux ou régionaux durables ?
- ✓ Comment renforcer et élargir la portée des travaux conjoints de Sharm El-Sheikh ?
- ✓ Comment la COP30 peut-elle promouvoir des systèmes agricoles qui conservent et améliorent la matrice de la nature ?
- ✓ Quelles mesures concrètes la COP30 prendra-t-elle pour assurer la participation active des petits exploitants agricoles, des peuples autochtones, des femmes et d'autres groupes marginalisés à l'élaboration de politiques visant à mettre en place un système de souveraineté alimentaire durable à l'échelle mondiale ?

AUTRES LECTURES

Dettes

[Debt Justice Position Paper, Caritas Europa](#)

[Weathering the Storm, Caritas Australia](#)

[Blueprints for a Greener Tomorrow: A Conversation With Prime Minister Mia Mottley of Barbados, Council on Foreign Relations](#)

[Healthy Debt on a Healthy Planet, Expert Review on Debt, Nature and Climate](#)

Pertes et dommages

[Human Rights and Loss and Damage: Key Messages for the UNFCCC in 2025, The Loss and Damage Collaboration](#)

[Cross-border, cascading climate risks and the LDC Group: Catalysing management options within the UNFCCC, Adaptation Without Borders](#)
[What to expect for the Fund for responding to Loss and Damage in 2025, Heinrich Boll Stiftung](#)

Transition énergétique juste

[Resisting the Empire of Fossil Fuels: A Strategy For COP30 in Lula's Brazil, Groupe d'études géopolitiques](#)
[NDC Checklist for Just Energy Transition, WWF](#)
[Mutually Reinforcing: How a Fossil Fuel Non-Proliferation Treaty Complements the Paris Agreement and UNFCCC, Fossil Fuel Non-Proliferation Treaty Initiative](#)
[Rebooting the Just Transition for the Long Haul, Just Transition Finance Lab](#)

Sistemas alimentares, soberania e agroecologia

[Public Climate Finance for Food Systems Transformation \(2024\), Global Alliance for the Future of Food](#)
[Integrating Deforestation and Conversion-Free Supply Chains into NBSAPs, WWF](#)
[Increasing Ambition in NDCs through Agriculture and Food Systems Innovation, United Nations Foundation](#)
[A Toolkit for National Action on Climate, Biodiversity, and Water in Agriculture and Food Systems, Climate Focus](#)
[Global Public Investment. A Climate Finance Solution for West Africa, CERAP](#)
[Developing and promoting agroecological innovations within country program strategies to address agroecosystem resilience in production landscapes: a guide, COMDEKS](#)
[A New Strategy for Transforming Food and Land Use Systems, FOLU](#)
[Agrifood Systems in Nationally Determined Contributions: Global Analysis, FAO](#)
[Integration of Agroecology in Nationally Determined Contributions \(NDCs\) and National Adaptation Plans \(NAPs\) in Africa, AFSA](#)
[The Triple Gap in Finance for Agrifood Systems, CPI](#)
[Mainstreaming Agroecology Principles for Food Governance, Food Forward NDCs](#)

Rapports de synthèse SB62

[Summary Report 16–26 June \(2025\), Earth Negotiations Bulletin](#)
[Key outcomes from the June UN climate conference \(2025\), Carbon Brief](#)
[What happened on Loss and Damage at the June Climate Meetings \(2025\), Loss and Damage Collaboration](#)